

Le silence des muets

Personnages :

L'avocat (H ou F)

Le procureur (H ou F)

Le tueur (H)

Décors :

Une table, deux chaises, configuration d'une salle de garde à vue. Le miroir sans teint est simulé (sauf si on a un quatrième comédien de disponible ...)

Durée :

5 minutes environ.

TEXTE

Voix off

Dans le système judiciaire, les crimes sexuels sont considérés comme particulièrement monstrueux. À Montpellier (ou autre ...), les inspecteurs qui enquêtent sur ces crimes sont membres d'une unité d'élite appelée Unité des crimes sexuels particulièrement monstrueux.

Voici leurs histoires « tan tan »

Le procureur est seul assis à une grande table, un café dans un gobelet en carton à la main, il consulte un des trois dossiers qu'il a devant lui.

Le tueur en série entre dans la pièce, il est enchaîné et habillé d'une combinaison orange.

Son avocat le suit avec une sacoche à la main.

L'AVOCAT

Mon client se dit prêt à collaborer si il échappe à la peine capitale. De plus, il évoque le 7eme amendement.

LE PROCUREUR

Le 7eme amendement ?

L'AVOCAT

Oui ... ou le cinquième, enfin, il aimerait bien invoquer un amendement, il dit que ça le fait grave.

LE PROCUREUR

Y'a pas d'amendement ici mais bon, accordé.

L'avocat parle à l'oreille du tueur.

LE TUEUR

Quoi ? Ça va pas vieux dégueulasse !

LE PROCUREUR

Asseyez vous.

L'avocat et le tueur s'assoient.

LE TUEUR (Au procureur)

Vous avez une cigarette ?

Le procureur sort un paquet de sa poche et regarde à l'intérieur.

LE PROCUREUR

Oui, ça va il m'en reste encore ... Merci. ... J'étais en train de consulter votre dossier ... J'ai bien connu cette fille que vous avez étranglée tout en la violant ...

LE TUEUR

Comment elle va ?

LE PROCUREUR (regardant à nouveau ses dossiers)

Ben elle est morte ! Comme la douzaine de fille qui ont eu le malheur de croiser votre chemin.

L'AVOCAT

Écoutez, je suppose que vous ne nous avait pas fait venir ici pour nous parler des anciennes petites amies de mon client ? Ce n'est tout de même pas de sa faute s'il ne tombe que sur des hystériques.

LE PROCUREUR

Non, nous avons besoin de lui pour nous aider à avancer sur une affaire.

L'AVOCAT

Quelle est votre offre ?

LE PROCUREUR

On oublie la peine capitale, on ne parle plus de meurtre au premier degrés mais de coup et blessures au hachoir de boucher ayant entraîné la mort sans intention de la donner ou alors vraiment à peine. Ça nous fait entre deux et trois ans maximum.

L'AVOCAT

Ok, nous vous écoutons. (au tueur) A partir de maintenant laissez moi faire, ne dîtes plus rien.

LE TUEUR

J'ai rien dit !

L'AVOCAT

Chut ! Le fait de dire que vous n'avez rien dit peut vouloir dire au procureur que vous pourriez dire ce que vous n'avez pas dit.

Le procureur sort des photos du deuxième dossier et les étale devant lui.

LE PROCUREUR

Je voudrais que vous jetiez un coup d'œil à ces photos.

Le tueur regarde et fait une mine de dégoût.

L'AVOCAT

Mais c'est horrible ! En vingt ans de carrières j'ai jamais vu un truc pareil. Qu'est-ce que

c'est ?

LE PROCUREUR

Des meubles, c'est ma femme qui voudrait décorer l'appart, je voudrais avoir votre avis la dessus.

LE TUEUR

Ne changez pas vos meubles. Changez de femme.

LE PROCUREUR

Vous avez raison (il range ses photos). Venons en à l'affaire qui me préoccupe.

LE TUEUR (regardant sur le coté)

Tiens, ce ne serait pas l'inspecteur Brisco qui se coiffe derrière la vitre ?

LE PROCUREUR

Quels cons, ils ont changé le miroir sans tain ce matin et ils l'ont mis à l'envers !

LE TUEUR

Je suppose que la police de Montpellier est sur les dents avec un de mes collègues. Je parie que c'est le tueur de la pleine lune qui vous pose des problèmes.

LE PROCUREUR

Non, ce n'est pas mon dossier. Il s'agit d'un vol de bonbons sur Gambetta.

L'AVOCAT

De bonbons ?

LE TUEUR

Un vol ? Vous voulez dire un viol ?

LE PROCUREUR

Non non, un vol. Plusieurs en fait, ça fait des mois que des distributeurs sont fracassés sur Gambetta.

L'AVOCAT

Qu'est-ce qui vous fait croire que mon client a des informations sur l'homme que vous recherchez ?

LE PROCUREUR

On ne l'appelle pas le tuer aux bonbecs pour rien.

LE TUEUR

Non, le tueur au bombers ! On m'appelle comme ça car c'est la seule chose dont les témoins se souviennent, le fait que je porte un bombers !

LE PROCUREUR (il regarde ses dossiers)

Ha oui, il est écrit bombers dans la suite du dossier, autant pour moi, pourtant sur la première page il y avait bien écrit bonbecs, une faute de frappe sans doutes. Bon, et bien dans ce cas notre entretien est terminé (il se lève).

L'AVOCAT

Et notre accord ?

LE PROCUREUR

Il ne tient plus.

L'AVOCAT

Je vous avez dit de vous taire !

LE TUEUR

Attendez, je peux vous donner l'adresse du tueur de la pleine lune !

LE PROCUREUR

Il connaît le voleur de bonbons ?

LE TUEUR

Heu ... Non.

LE PROCUREUR

Alors, ça ne m'intéresse pas. (il serre la main de l'avocat) Allez, je vous laisse, passez une bonne journée (puis du tueur) et vous une bonne ... heu une bonne ... perpétuité.

Information : Ce texte n'est pas libre de droits. Toute représentation est soumise à une demande d'autorisation préalable à la SACD et au paiement de droits d'auteurs. Les modalités et tarifs d'utilisation sont sur www.sacd.fr

Vous pouvez bien entendu utiliser ce texte librement
dans le cadre de cours ou d'ateliers de comédies hors représentation.
C'est toutefois toujours sympa d'être informé de l'utilisation de mes textes.

Merci – Jean Chris